

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS
M.R.C. DE MASKINONGÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-006

RÉSOLUTION FIXANT LES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ
DÉCRÉTÉS ET APPLICABLES À TOUTES SOMMES DUES POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025

RÉSOLUTION ADOPTÉE lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, M.R.C. de Maskinongé, tenue le 13 janvier 2025 à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès, à laquelle assemblée sont présents :

SON HONNEUR LA MAIRESSE : Nancy Mignault

LES MEMBRES DU CONSEIL :

Jocelyn Isabelle
Guy St-Arnauld
Marc Bastien
Nicolas Gauthier
Paul Langevin

Mme Line Bélanger, conseillère, est absente.

FORMANT QUORUM

CONSIDÉRANT que le Règlement 474-2024 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2025 est adopté;

CONSIDÉRANT que l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la municipalité à décréter par résolution un taux différent de celui prévu toutes les fois qu'elle le juge opportun;

CONSIDÉRANT l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale qui permet de décréter qu'une pénalité est ajoutée au montant des taxes municipales exigibles, laquelle peut être fixée par résolution;

CONSIDÉRANT que le conseil désire fixer à « 11 % » les taux d'intérêt et à « 5 % » les taux de pénalité applicables aux créances dues à la municipalité (taxes, droits de mutation, compensations, tarifs et autres créances de même nature);

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Guy St-Arnauld et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès fixe par résolution à « 11 % » les taux d'intérêt et à « 5 % » les taux de pénalité applicables aux créances dues à la municipalité (taxes, droits de mutation, compensations, tarifs et autres créances de même nature).

– Adoptée *unanimentement* –

(S) NANCY MIGNAULT
Mairesse

(S) NATHALIE VALLÉE
Directrice générale et
Greffière trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE
14^E JOUR DE JANVIER DEUX MIL VINGT-CINQ



Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière